



ASSEMBLÉE NATIONALE

16ème législature

Stagnation du financement des cliniques privées dans un contexte inflationniste

Question écrite n° 17758

Texte de la question

M. Julien Rancoule alerte M. le ministre délégué auprès de la ministre du travail, de la santé et des solidarités, chargé de la santé et de la prévention, sur la situation préoccupante des cliniques et hôpitaux privés en France. Malgré une contribution significative au système de santé, avec 35 % de l'activité hospitalière pour seulement 18 % des dépenses de l'assurance maladie, ces établissements subissent un déséquilibre financier croissant. Lors de la dernière campagne tarifaire, les augmentations des ressources allouées à l'hôpital public étaient de 4,3 %, tandis que celles pour l'hôpital privé stagnaient à 0,3 % en contexte d'inflation de 4 %. Cette situation risque d'accroître le nombre d'hôpitaux privés déficitaires à plus de 60 % en 2024 et menace l'équité d'accès aux soins. Il est crucial de reconnaître que les hôpitaux publics et privés sont complémentaires dans le système de santé. Si l'hôpital public doit rester au centre des attentions et nécessite également des efforts continus, il est tout aussi essentiel de ne pas négliger le rôle essentiel que jouent les établissements privés dans le maillage territorial et la réponse à des besoins spécifiques. Les cliniques et hôpitaux privés sont essentiels, mais l'insuffisance des financements compromet leur capacité à offrir des conditions de travail équitables, notamment pour le personnel soignant les nuits et les week-ends et risque d'entraîner la fermeture de services. En conséquence, il lui demande quelles mesures sont envisagées pour rééquilibrer le financement des établissements de soins privés et quelles actions seront prises pour garantir que ces structures puissent continuer à fournir des soins de qualité sans compromettre leur stabilité financière ni la rémunération de leur personnel soignant.

Données clés

Auteur : [M. Julien Rancoule](#)

Circonscription : Aude (3^e circonscription) - Rassemblement National

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 17758

Rubrique : Établissements de santé

Ministère interrogé : [Santé et prévention](#)

Ministère attributaire : [Santé et prévention](#)

Date(s) clé(s)

Question publiée au JO le : [14 mai 2024](#), page 3751

Question retirée le : 11 juin 2024 (Fin de mandat)